

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE L'ESPOIR  
INSCRIPTIONS 2022/2023 – Comment faire ?

ANCIENS MEMBRES  
de la saison 2021/2022  
(réinscriptions)

A partir  
du 15 juin 2022

NOUVEAUX MEMBRES  
ou juste pour  
une séance d'essai

A partir du 25 juin 2022  
*et pas avant*

Complétez obligatoirement le formulaire sur « COMITI » (logiciel de gestion)  
*en cliquant sur le lien disponible sur notre site gymespoirchalons.fr*  
*dans la rubrique inscriptions*

Si vous n'avez pas internet contactez rapidement le responsable de la section lors d'une séance.

Sur votre espace « Comiti » votre inscription sera terminée  
si vous accédez à la page « Panier ».

Quand vous arrivez sur la page « Panier » :  
- Si vous le souhaitez vous pouvez dès à présent régler en CB  
- Si vous souhaitez régler à la rentrée, choisissez « Autres paiements ». Cela vous permettra de payer en chèque, coupon sport et également en CB ultérieurement.

*Pour une séance d'essai nous vous demandons de ne pas procéder au règlement.*

Choisissez « Autres paiements »  
Puis indiquez dans commentaire « Séance d'essai »  
Puis validez

A la fin de l'inscription vous recevrez un mail « inscription enregistrée ». Cela indique que votre demande a été prise en compte. Conservez ce mail !  
Le nombre de places étant limité (même pour les séances d'essai), les pré-inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Si votre inscription est enregistrée

Si le groupe est complet

Retrouvez les informations sur notre site

- Date et horaire de la première séance
- Les infos pratiques (lieu, tenue, contact, etc...)

Nombre de places disponibles déjà atteint.

Dans ce cas, 2 possibilités :

- 1°) Vous optez pour être dans la liste d'attente jusqu'au 25 septembre
- 2°) Vous abandonnez votre pré-inscription

***Vous recevrez un mail ou sms de rappel 1 semaine avant la reprise.***